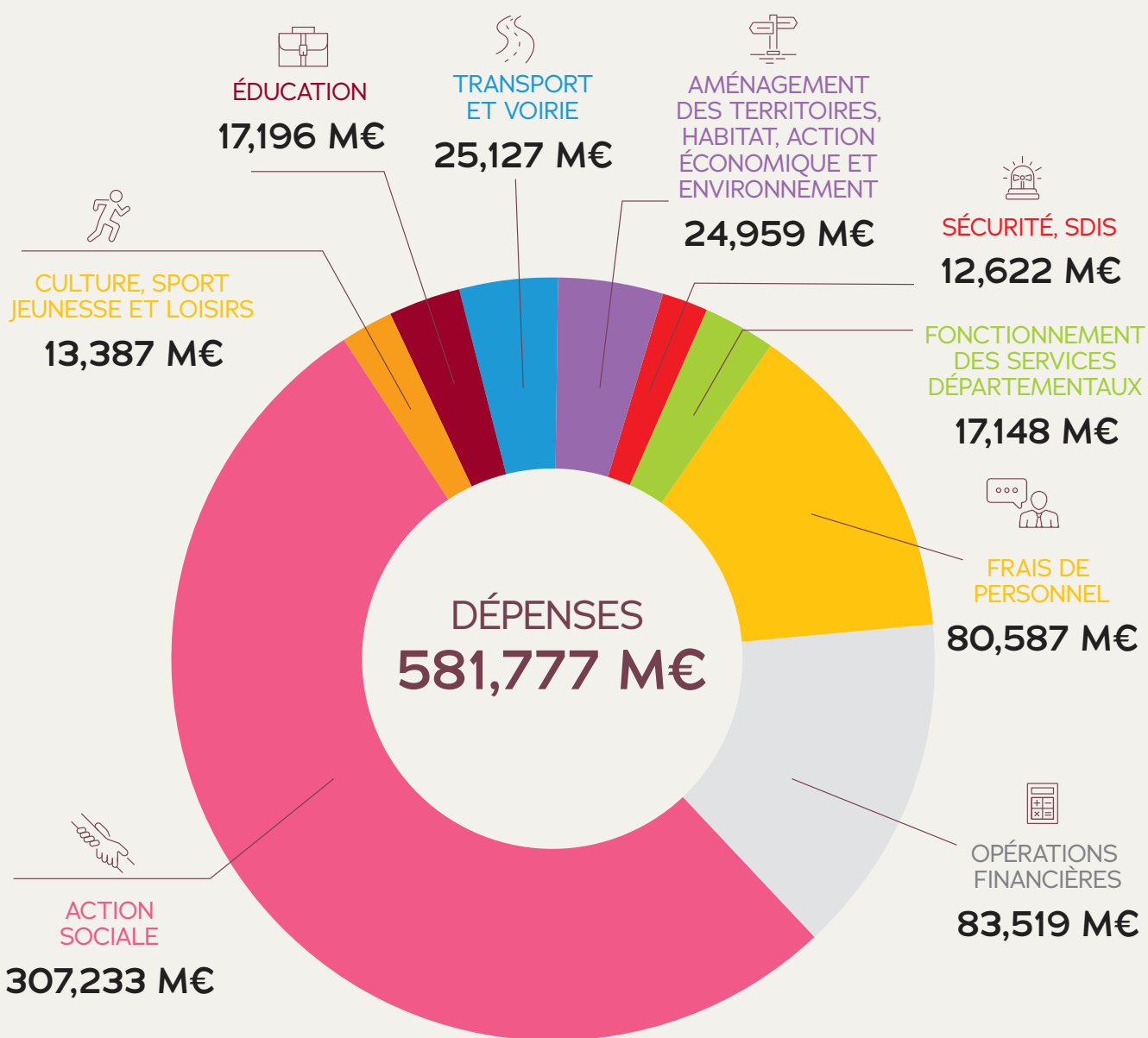


## LE DÉPARTEMENT &amp; MOI

# Un budget 2025 en tension

L'assemblée départementale a adopté son budget primitif 2025 le jeudi 10 avril dernier dans un contexte particulièrement difficile, la conjoncture économique et la loi de finances affectant sévèrement les ressources de la collectivité. Comme tous les Départements de France, la Haute-Vienne a donc été contrainte de ralentir ses investissements tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement alors qu'elle doit aussi faire face à une hausse constante des coûts de ses missions de solidarité : plus d'enfants confiés au Département, vieillissement de la population, augmentation des demandes de prestations de compensation du handicap... Faute de recettes et de compensations suffisantes, le Département a dû contracter un nouvel emprunt et faire preuve de responsabilité pour préserver ses missions essentielles au service des habitants et du territoire.



RECETTES

581,777 M€


 RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
 (DOTATIONS DE L'ÉTAT, DROITS DE  
 MUTATION, FRACTION DE TVA...)

474, 632 M€

 RECETTES  
 D'INVESTISSEMENT  
 (DONT EMPRUNT)

107, 145 M€